

Votre paroisse souhaite vous faire profiter de tarifs privilégiés pour votre abonnement à PRIONS EN EGLISE, en les regroupant.

Vos avantages :

Bénéficiez de tarifs privilégiés :

de 36,00 € pour le petit format pour 1 an et 41,60 € pour le grand format pour 1 an

à 31,50 € et 36,40 € en fonction du nombre d'intéressés !

Vous continuez à recevoir votre revue chez vous, vous n'aurez plus à vous soucier du renouvellement de votre abonnement : celui-ci est centralisé auprès de votre paroisse et renouvelé après votre accord.

Le principe est le suivant :

Étape 1 : faites-vous connaître auprès de Nicole, secrétaire de la paroisse, en lui donnant vos noms prénoms et adresses. Votre abonnement sera retrouvé avec **vos date d'échéance**.

Étape 2 : votre abonnement sera prolongé de quelques mois pour aligner l'ensemble des abonnements à la même date, avec un règlement au prorata de la durée et la remise. L'année suivante, votre abonnement sera sur une durée de 1 an et vous profiterez à plein de la réduction.

Étape 3 : votre réglez votre abonnement à tarif regroupé auprès de Nicole, secrétaire de la paroisse, le chèque est à établir au nom de **BAYARD PRESSE**.

Petite astuce : si vous recevez entre temps une relance de Bayard, n'en tenez pas compte, elle ferait doublon !

Cette proposition est valable jusqu'au 15 novembre.

Baptême

Le 18 octobre à St Martin : Alizée Cote

Le 25 octobre à St Martin : Cyrian Bonnier

Funérailles

Lamure : Suzanne Pupier

St Symphorien : Gérard Fayolle

Contact : Paroisse Ste Thérèse de l'Enfant Jésus des Hauts du Lyonnais

12, Place de l'église – 69850 – St Martin en Haut

Tel. : 04 78 48 61 20

Site : <http://paroisse-sainte-therese-69.fr>

Paroisse de



Chemins d'Évangile

*Ensemble pour
Servir Annoncer et Célébrer*

Dimanche 4 octobre 2020

Aveize

Coise

Duerne

*Grézieu
le Marché*

*La Chapelle
sur Coise*

Lamure

Larajasse

L'Aubépin

Meys

Pomeys

*St André
la Côte*

*St Martin
en Haut*

*St Symphorien
sur Coise*

Yzeron

En ce mois d'octobre, mois de la mission, nous prions avec tous les saints du calendrier de ce mois, pour que ces témoins d'hier nous aident à être témoins aujourd'hui

- avec **Ste Thérèse de l'Enfant Jésus** (1^{er} octobre) nous demandons au Seigneur l'Esprit de la confiance.

- avec les **Saints Anges Gardiens** (2 octobre) nous demandons au Seigneur l'Esprit de la protection des dangers et l'Esprit du prendre soin?.

-avec **St François d'Assise** (4 octobre) nous demandons au Seigneur l'Esprit du respect et de la sauvegarde de la création et l'Esprit de Louange.

- avec **St Bruno** (6 octobre) nous demandons au Seigneur l'Esprit de la contemplation et du silence.

- avec **St Serge** (7 octobre) soldat romain martyr, nous demandons au Seigneur l'Esprit du refus de l'idolâtrie.

- avec **St Jean XXIII** (11 octobre) , initiateur du concile Vatican II, nous demandons au Seigneur l'Esprit d'ouverture et de bienveillance.

- avec **Ste Thérèse d'Avila** (15 octobre), nous demandons au Seigneur l'Esprit de conversion, de renouvellement et d'organisation.

- avec **Ste Marguerite Marie Alacoque** (16 octobre), nous demandons au Seigneur l'Esprit d'Amour.

- avec **St Ignace d'Antioche** (17 octobre), nous demandons au Seigneur l'Esprit de communion.

- avec **St Jean-Paul II** (22 octobre), nous demandons au

Seigneur l'Esprit de paix, l'Esprit missionnaire, l'Esprit de courage et de force.

Père Guy Ollagnier

Mouvement Chrétien des Retraités

La prochaine réunion d'équipe du MCR aura lieu le lundi 5 octobre de 14h15 à 16h à la cure de St Martin.

Cette rencontre est aussi ouverte à celles et ceux qui veulent réfléchir sur leur vie de foi à partir des réalités aux différentes étapes de la retraite. Le thème de cette année est : « La santé à notre âge, quel défi ! ».

NOTE COVID-19

Suite aux mesures prises par le Préfet du Rhône le 22 septembre 2020

A la suite de la recrudescence des cas de COVID-19 dans le département le Préfet a édicté de nouvelles mesures plus contraignantes pour les activités quotidiennes. De manière générale, tout ce qui était déjà en place concernant le port du masque, le gel hydroalcoolique et les gestes barrières restent valables. Sur les communes de plus de 10.000 habitants, avec un taux de diffusion important le masque est obligatoire partout de 6h00 à 22h00

Les messes, les célébrations peuvent toujours se dérouler dans les conditions suivantes :

Distanciation d'une chaise au moins entre chaque personne ou entre chaque groupe d'une même famille. • Mise à disposition de gel hydro alcoolique à l'entrée de l'église avec un panneau incitant fortement les gens à s'en servir. • Port du masque obligatoire pour toutes les personnes âgées de 11 ans et plus pour l'ensemble de la cérémonie. • Port du masque aux abords immédiats de l'église (50m). • Interdire les regroupements même en extérieur (parvis) à l'entrée et surtout en sortie de messe.

Les activités en groupe intérieur (caté, réunions de travail, réunion de l'équipe pastorale)

Il est fortement conseillé de limiter les réunions à 10 personnes. Les salles doivent être d'une surface de 4m² par personne présente • Le port du masque est obligatoire pour les personnes de 11 ans et plus • Mise à disposition de gel hydro alcoolique • Nettoyage régulier des tables et des points contact avec une solution antivirale. • Tenue d'un registre des personnes présentes avec les coordonnées (ce document devra être conservé pendant 15 jours) •

Application générale des gestes barrières. •

La restauration debout et les pots festifs sont interdits

Seigneur,

Daigne accueillir nos émotions terrestres, pour les orienter dans ton Désir céleste.

Viens dans toutes nos relations humaines infuser en elles ta Lueur souveraine

Pour que l'obscurité présente en nos personnes

Cède la place à l'AMOUR qui rayonne.

Et que monte en nos cœurs une pure louange

pour l'œuvre accomplie par ta Sainte Présence.

Seigneur, pour que toute vie en ce monde, devienne un concert poétique,

Fais chanter en nos corps sanctifiés ta joyeuse musique.

Pour réaliser sur terre les Merveilles de l'AMOUR, que l'Esprit soit en nous tout au long de ce jour,

Que ton Souffle, Seigneur, agisse dans les cœurs, les conduise, dans la ferveur, sur les pas du Sauveur

Donne-nous de savoir dire ta Joie et Ton MESSAGE à nos Frères,

TOUS appelés à refléter ton VISAGE.

(extrait des écrits de Marius Vignal)

À l'école de la petite Thérèse

S'il est une sainte qui a été éprouvée dans son souffle, c'est bien sainte Thérèse de Lisieux que l'Église universelle fête le 1^{er} octobre. Malgré sa maladie qui fragilisait jour après jour sa capacité respiratoire, cette jeune Carmélite, cloîtrée, ne manquait guère de souffle dans ses aspirations profondes : «une seule mission ne me suffirait pas, je voudrais en même temps annoncer l'Évangile dans les cinq parties du monde et jusque dans les îles les plus reculées...»

L'Église la déclara patronne des Missions!

Semaine missionnaire mondiale

Du 11 au 18 octobre 2020, l'Église universelle nous invite à vivre une semaine missionnaire, un temps pour répondre à l'appel de Dieu «Qui enverrai-je?», un temps pour reprendre souffle à notre rythme. A voir le message du pape François pour la journée mondiale des Missions 2020 (18 oct. 2020). Laissons-nous inspirer par l'appel de Dieu pour les jours à venir et laissons-lui-nous insuffler sa grâce.

Pauline Jaricot, un souffle missionnaire

Un nouveau site à votre disposition pour mieux découvrir cette belle figure lyonnaise, bientôt béatifiée, qui a su insuffler à son époque un nouveau missionnaire qui perdure aujourd'hui:

<http://paulinejaricot.opm-france.org/>